

CERTIFICAT DE DÉPÔT DE FONDS ÉTABLI À L' OCCASION DE LA CONSTITUTION D' UNE SOCIÉTÉ

Nous, CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE-DE-FRANCE, 26/28, rue Neuve Tolbiac - CS 91344 - 75633 Paris Cedex 13, Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance, dont le Capital s'élève à 2 375 000 000 Euros, immatriculée sous le numéro 382 900 942 RCS Paris, et ayant son siège social 19, rue du Louvre 75001 Paris, Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 005 200 – Identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB (BPCE - SIRET 493 455 042).

Certifions avoir reçu en dépôt la somme de (*Montant en chiffres et en lettres*) :

Dix Mille Euros (10 000,00€)

Nom Souscripteur	Mode Règlement	Montant en Euros
HOLDCO SKY	Par virement	4 000 euros
SAUL	Par virement	3 000 euros
CABINET FLORENCE SALOME ASSURANCES	Par virement	3 000 euros

Représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs de la forme juridique en formation :

2FBS – 26 Rue PAGES 92150 SURESNES

sur le compte bloqué « dépôt de capital » n° **90000 08021551709 87**

et avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé sur la liste de ceux-ci qui lui a été présentée.

Le montant des apports en numéraire représente 100 % du capital d'un montant de (*Montant capital en chiffres*) :

Dix mille Euros (10 000,00€)

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

Fait à PARIS, 14/06/2024

Séverine SAUVAGEOT
Chargée de banque au Quotidien



Aurélié BUTET
Responsable Département
Banque au Quotidien

